

# COMMENT adhérer à Saveurs de Normandie ?

## FIERS D'ÊTRE NORMANDS ? AMBASSADEURS DE VOS PRODUITS ? REJOIGNEZ SAVEURS DE NORMANDIE !

LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE D'AGRÉMENT SONT LES SUIVANTES :

### 1. Entretien préalable

Contactez l'équipe en charge de la marque Saveurs de Normandie, pour un premier échange, suite auquel, vous recevrez votre dossier de candidature.

### 2. Formulaire de candidature

Vous renverrez le formulaire de candidature complété et signé en précisant le ou les produit(s) candidat(s).

### 3. Dossier technique

Vous renverrez un dossier technique complété par produit candidat, qui sera expertisé par un ingénieur qualité.

### 4. Visite de votre site de production

L'ingénieur qualité prendra rendez-vous avec vous pour un entretien sur votre site de production.

### 5. Commission d'Agrément

Votre produit sera présenté à la Commission d'Agrément pour décision.

### 6. Dégustation

Vos produits seront dégustés lors de tests organoleptiques (réalisés par un prestataire expert indépendant).

### 7. Contrat d'utilisation

Le cas échéant, un contrat d'utilisation sera signé, officialisant votre adhésion et votre engagement à la démarche.

### 8. Cotisation annuelle

L'adhésion à Saveurs de Normandie implique une cotisation annuelle dont vous devrez vous acquitter.